

PROJET DE LOI N° 014 AUTEUR: M. Thomas J. Mulcair
 TITRE : Loi modifiant la Charte de la Ville de Laval

- Présentation le : 2006-11-15
 Consultations gén. ou part. à la _____ le _____
 Dépôt du rapport de commission: _____
 Motion de scission le : _____
 Motion de report le : _____

- Adoption du principe le : 2006-12-14
 Étude détaillée à la CAT le 2006-12-06

- Dépôt du rapport de Commission le : 2006-12-07
 Si amendement(s) en Commission : oui non Si amendement au titre : oui non
 Si amendement(s) transmis en vertu de l'article 252 : oui non
 de M _____ (... articles amendés)
 de M _____ (... articles amendés)
 de M _____ (... articles amendés)

- Prise en considération du rapport le : _____
 Amendements transmis en vertu de l'article 252 et qui ont été adoptés :
 de M _____
 de M _____
 de M _____

Si amendement(s) en vertu de l'article 257 : oui non (... articles amendés)

- Adoption du projet de loi le: 2006-12-14

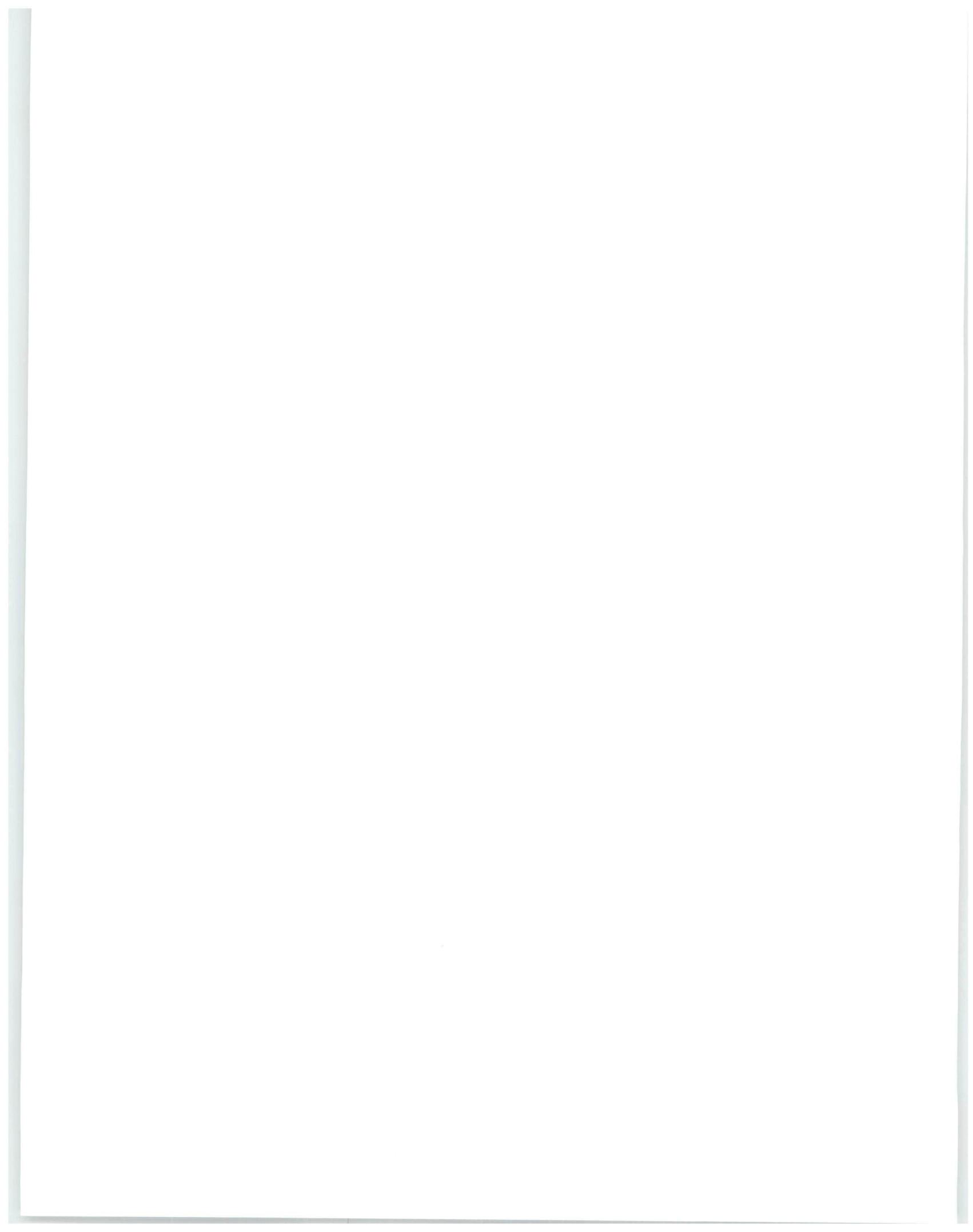
- Sanction du projet de loi le: 2006-12-14 (2006, c. 70)

Motion de suspension des règles présentée le : _____

Feuille de temps jointe sur: _____

Feuille de vote jointe sur: _____

Autres: _____



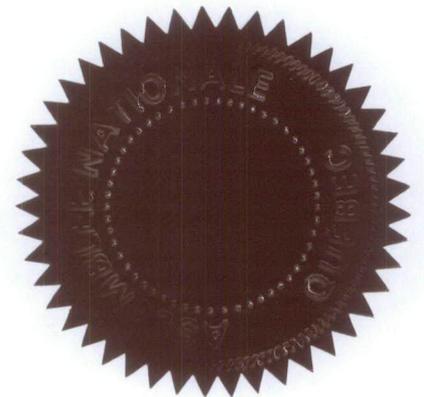


TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE - DEUXIÈME SESSION

Commission de l'aménagement du territoire

PROCÈS-VERBAL

Séance du 6 décembre 2006



Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 214,
Loi modifiant la Charte de la Ville de Laval
(Texte adopté sans amendement)

11. 11. 11

11. 11. 11

PROCÈS-VERBAL

Commission de l'aménagement du territoire

Séance du mercredi 6 décembre 2006

Mandat : Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 214, *Loi modifiant la Charte de la Ville de Laval*. (Ordre de l'Assemblée, le 15 novembre 2006)

Membres présents :

M. Ouimet (Marquette), président de la Commission

M. Dubuc (La Prairie)

M. Lemay (Sainte-Marie – Saint-Jacques)

M. Mulcair (Chomedey), proposeur du projet de loi

Mme Normandeau (Bonaventure), ministre des Affaires municipales et des Régions

M. Pagé (Labelle)

Témoin :

De la Ville de Laval :

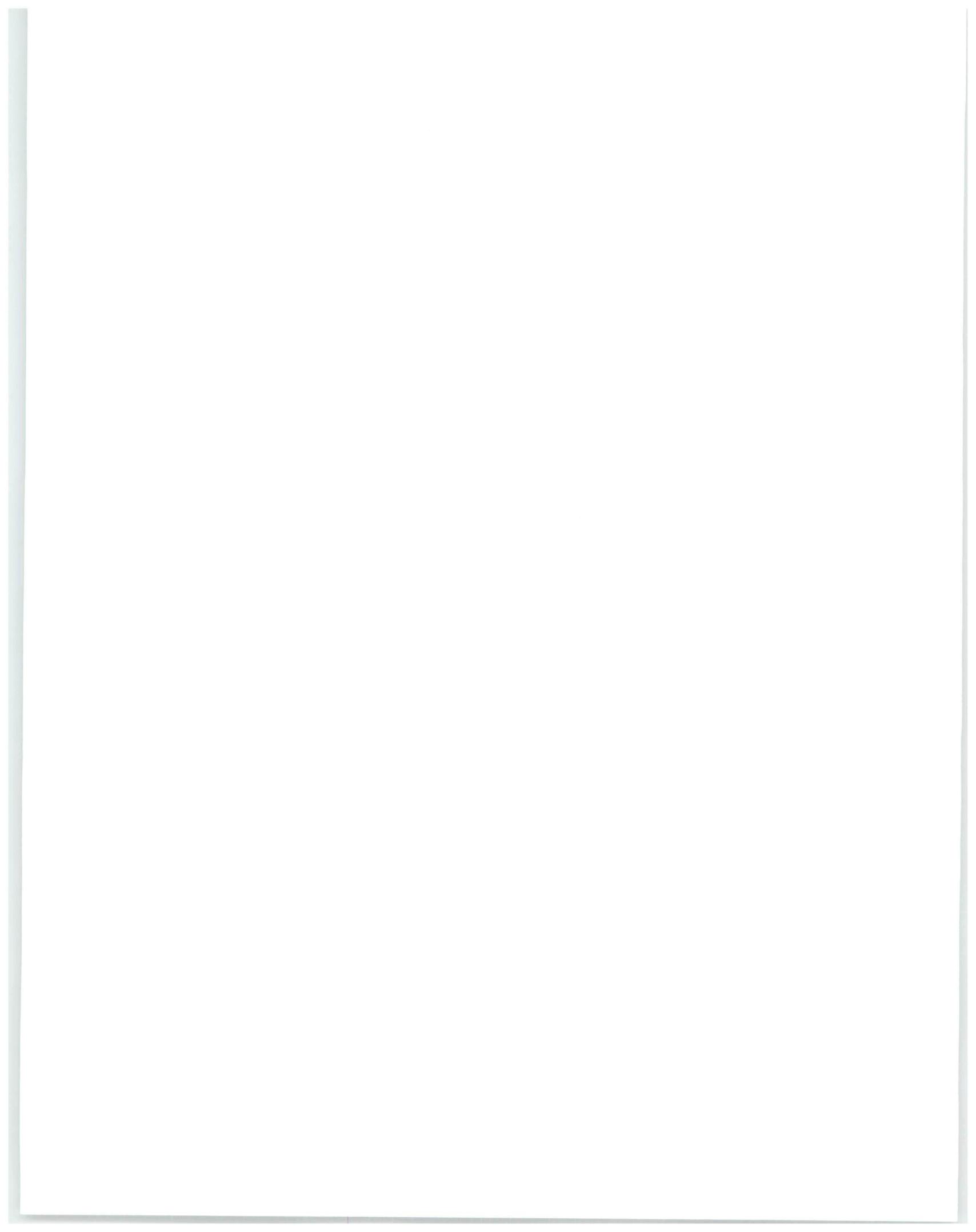
M. Gilles Vaillancourt, maire

La Commission se réunit à 15 h 54 sous la présidence de M. Ouimet (Marquette), président de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission et de l'ordre du jour de la séance (annexe I).

M. le secrétaire informe la Commission qu'il n'y a aucun remplacement.



AUDITION ET ÉTUDE DÉTAILLÉE

M. Mulcair (Chomedey), Mme Normandeau (Bonaventure) et M. Pagé (Labelle) formulent des remarques préliminaires.

M. Vaillancourt donne le point de vue de la requérante.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et la requérante.

Article 1 : Un débat s'engage.

M. Mulcair (Chomedey) propose de remplacer, à la première ligne de l'article 1 de la version anglaise du projet de loi, le mot « charter » par le mot « Charter ».

Après discussion, il est convenu qu'une vérification sera effectuée auprès de la Direction de la traduction et de l'édition des lois et que cette correction de forme sera apportée, le cas échéant.

Après débat, l'article 1 est adopté.

Article 2 : L'article 2 est adopté.

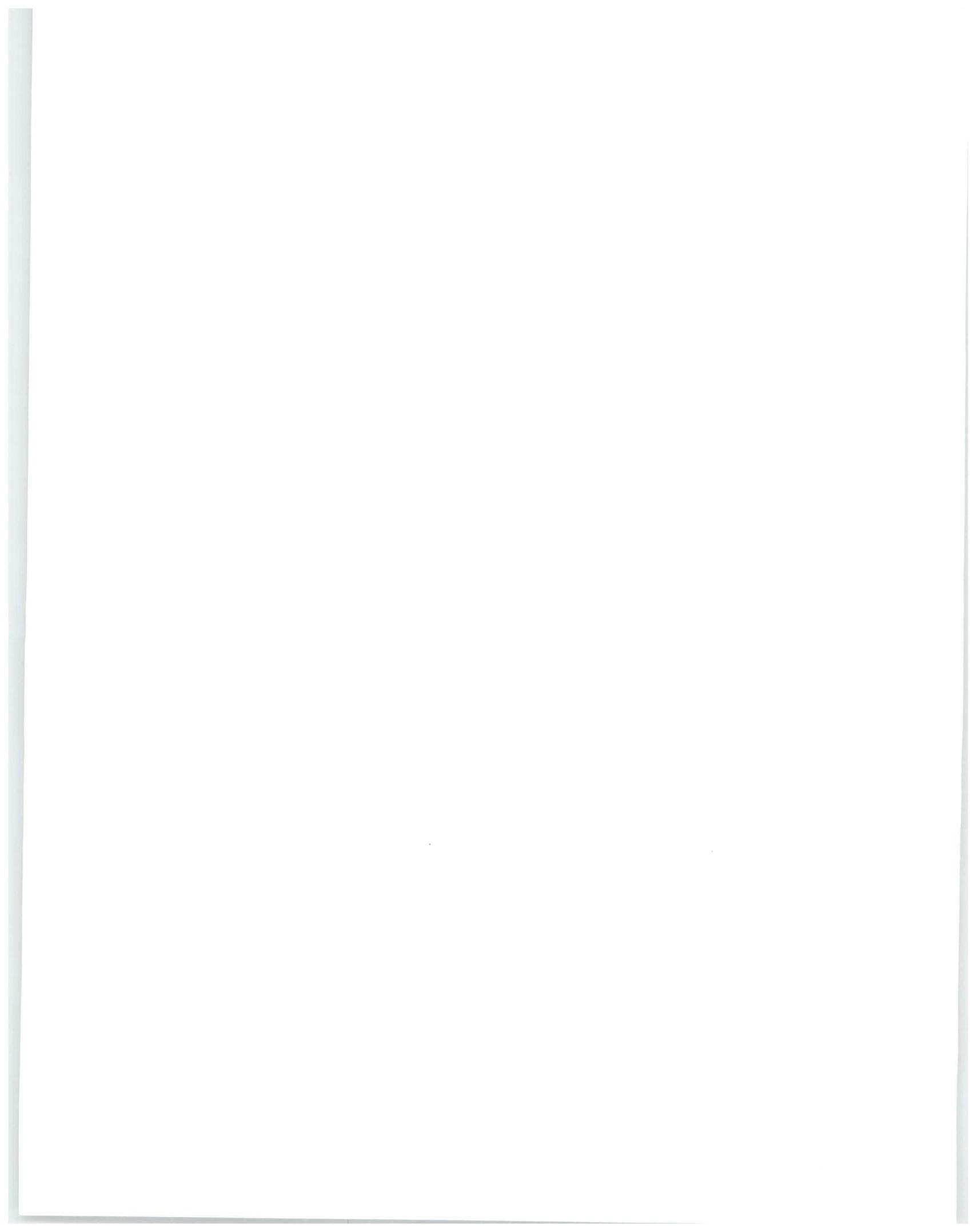
Préambule : Le préambule est adopté.

Titre du projet de loi : Le titre du projet de loi est adopté.

Texte du projet de loi n° 214 : Le texte du projet de loi n° 214, *Loi modifiant la Charte de la Ville de Laval*, est adopté.

REMARQUES FINALES

M. Mulcair (Chomedey), Mme Normandeau (Bonaventure) et M. Pagé (Labelle) et M. Vaillancourt formulent des remarques finales.



À 16 h 04, la Commission, ayant accompli son mandat, suspend ses travaux quelques instants avant d'entreprendre un autre mandat que lui a confié l'Assemblée.

Le secrétaire de la Commission,

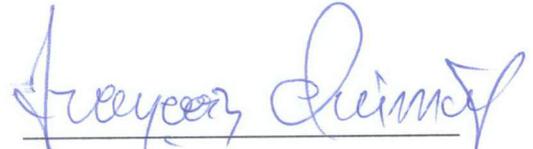


Marc Painchaud

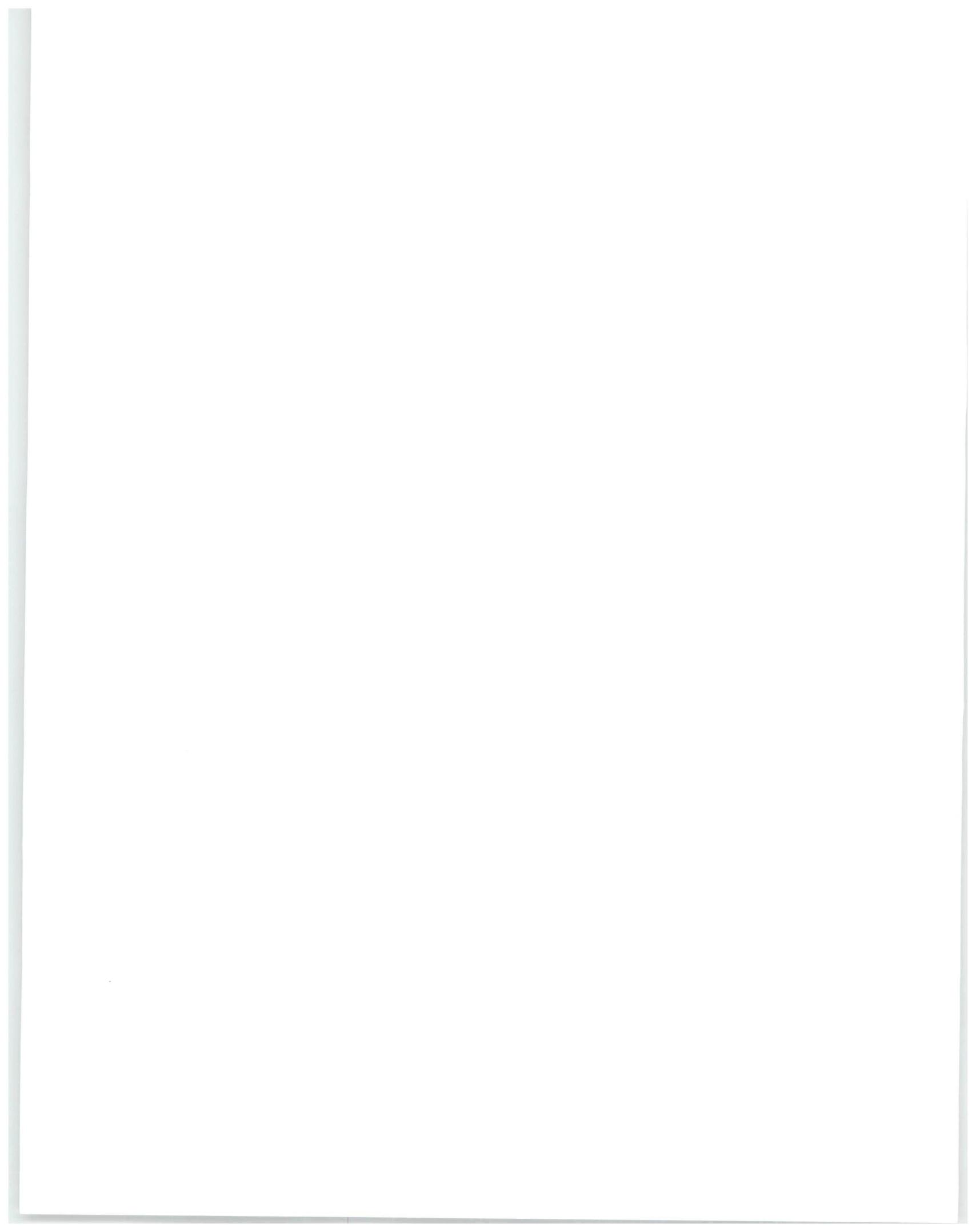
MP/sl

Québec, le 6 décembre 2006

Le président de la Commission,

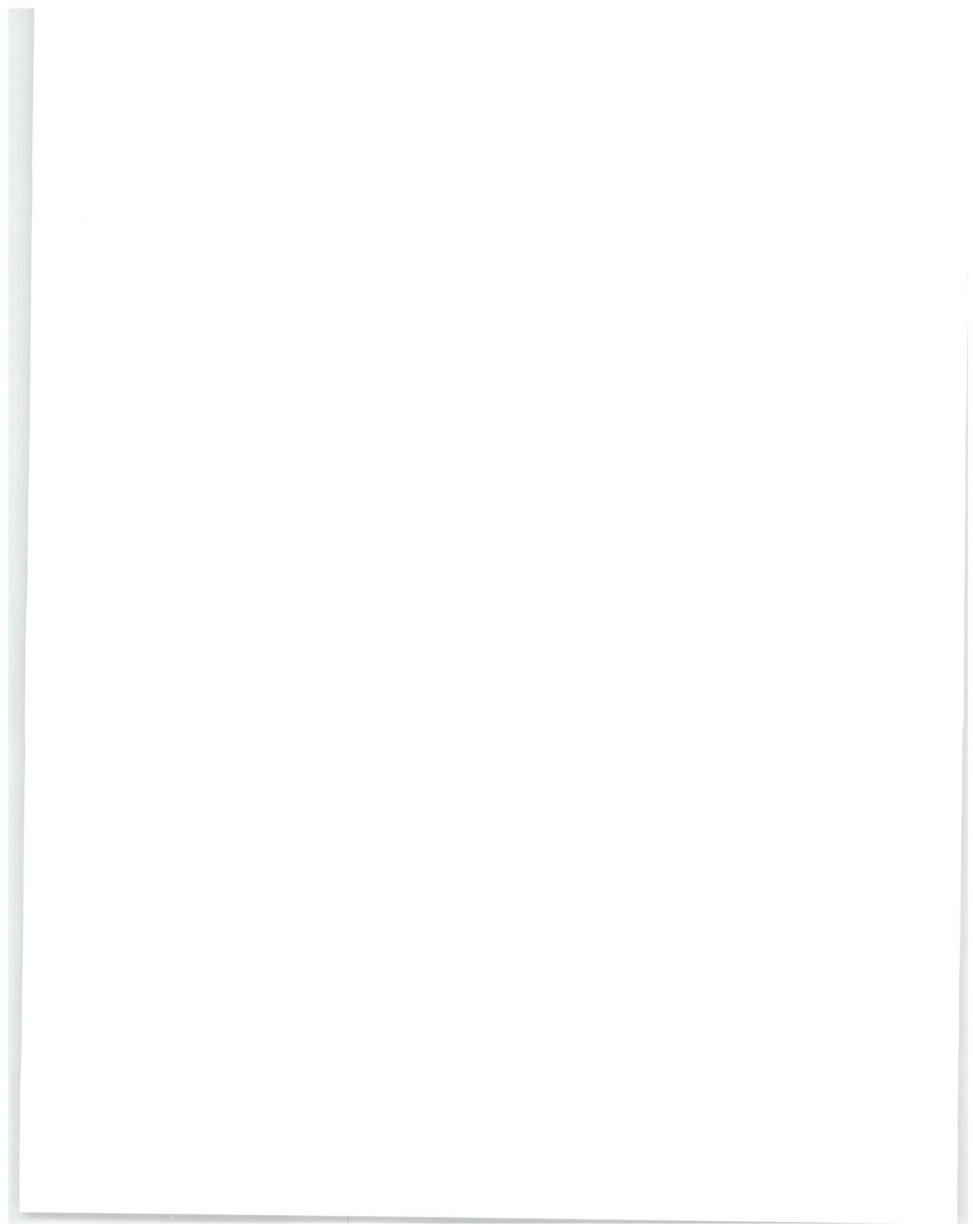


François Ouimet



ANNEXE I

Ordre du jour





COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Audition des intéressés et étude détaillée des projets de loi d'intérêt privé suivants :

- n° 200, *Loi concernant la Ville de Québec*;
n° 209, *Loi sur l'Agence de développement de Saint-Donat*;
n° 214, *Loi modifiant la Charte de la Ville de Laval*.

ORDRE DU JOUR

Le mercredi 6 décembre 2006

Salle Louis-Joseph-Papineau

De 15 à 18 heures

- 1) PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ N° 200, *Loi concernant la Ville de Québec*

Proposeur : M. Éric R. Mercier, député de Charlesbourg

Requérante : Ville de Québec

M. Monsieur François Picard, conseiller municipal et
deuxième vice-président du comité exécutif

M^c Serge Giasson, directeur, Service des affaires juridiques

M^c Nicolas Paradis, avocat, Service des affaires juridiques

- 2) PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ N° 209, *Loi sur l'Agence de développement de Saint-Donat*

Proposeur : M. Claude Cousineau, député de Bertrand

Requérante : Municipalité de Saint-Donat

M. Richard Bénard, maire

M^c Pierre Paquin, avocat

M. Yves Durand, promoteur, pour Guepar S.E.C., société en
commandite

3) PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ N° 214, *Loi modifiant la Charte de la Ville de Laval*

Proposeur : M. Thomas J. Mulcair, député de Chomedey

Requérante : Ville de Laval

M. Gilles Vaillancourt, maire

M^c Jean Allaire, directeur, Service du contentieux

M^c Robert Cadieux, assistant directeur, Service du contentieux

Ajournement

Québec, le 4 décembre 2006